



## Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

### AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité d'Authier, que lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2024, le conseil municipal a adopté :

➔ **Le Règlement 2024-06 modifiant le règlement 2020-01 concernant la Politique de gestion contractuelle.**

Avis de motion et présentation du projet de règlement	:	1 <sup>er</sup> octobre 2024
Adoption du règlement	:	5 novembre 2024
Entrée en vigueur	:	6 novembre 2024

➔ **Une Politique de gestion et d'utilisation des médias sociaux.**

Adoption de la Politique	:	5 novembre 2024
Entrée en vigueur	:	6 novembre 2024

Le règlement ainsi que la politique ci-haut mentionnés sont disponibles pour consultation au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier, au 597, avenue Principale et que toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat en ce 6 novembre 2024.

  
Élise Gagnon  
Directrice adjointe et greffière-trésorière adjointe